



Vol et abus de ma carte bleus pass

Par **vero**, le **17/01/2010** à **18:57**

Bonjour,

mon ex colocataire m'a subtilisée mon code confidentiel (je ne l'ai jamais eu en ma possession) au courrier et m'a volée ma carte bleue pass dans mon sac à main. je suis partie de chez elle et c'est à partir de ce moment là qu'elle a fait des retraits au DAB et qu'ensuite a fait de multiples achats ici à Bordeaux et à Paris. je m'en suis aperçue un mois après (problème à ce moment là d'acheminement du courrier). j'ai fait de suite opposition à la carte et porter plainte contre cette personne. ça fait 4 jours maintenant. Que va-t'il se passer maintenant pour moi? Vais-je être remboursé? La somme totale de la fraude s'élevant à plus de 3000 euros. Et pour elle qu'elle peine encourt-elle?